

COMMUNE D'ARTIGUELOUTAN

PLAN DE PREVENTION  
DU RISQUE INONDATION

CARTE REGLEMENTAIRE  
Echelle : 1/5000

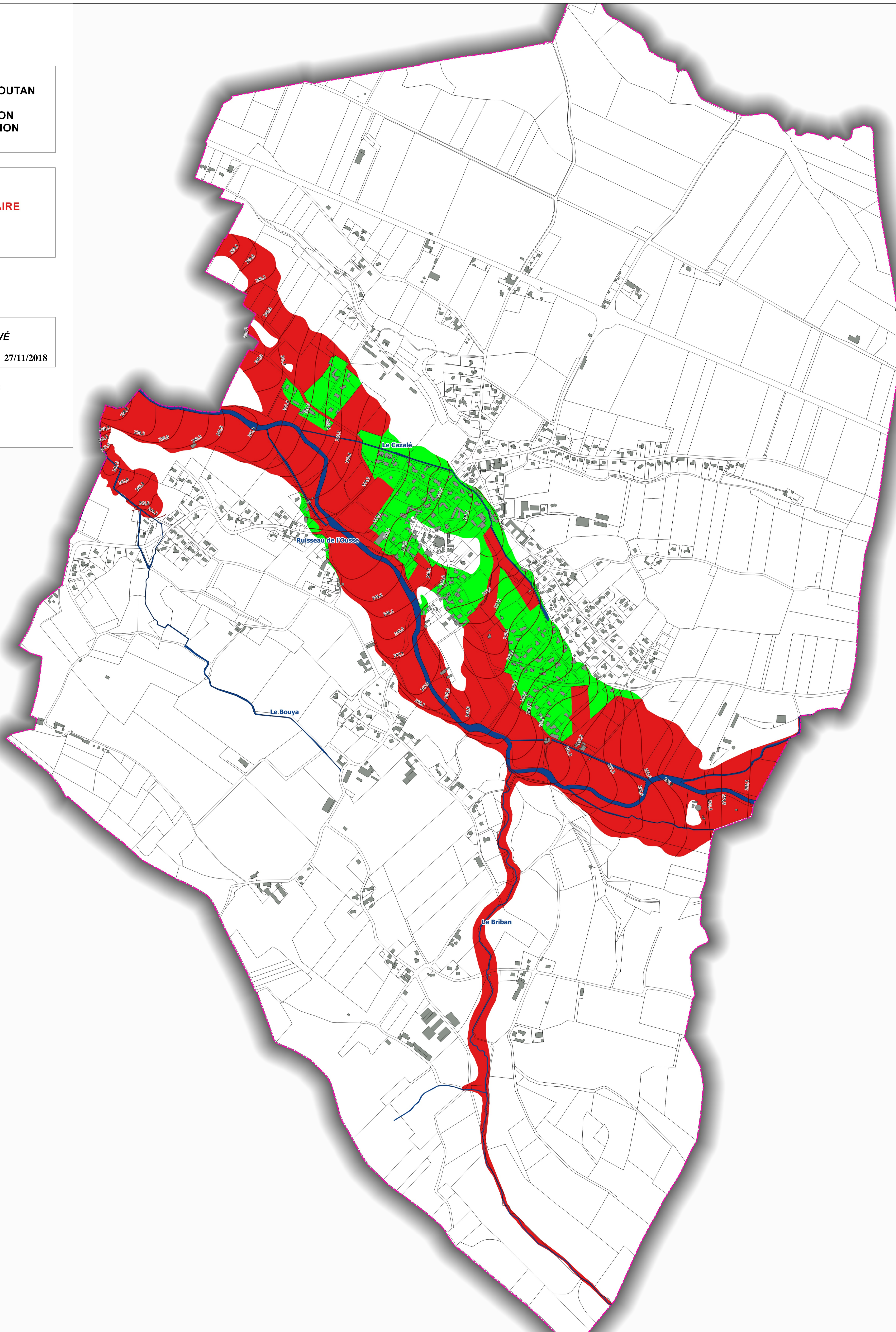
DOCUMENT APPROUVÉ  
par arrêté préfectoral le :  
27/11/2018

Le Préfet

Direction  
Départementale  
des Territoires  
et de la Mer des  
Pyrénées-Atlantiques

Service  
Aménagement,  
Urbanisme,  
Risques

Cité administrative  
Boulevard Tourasse  
CS 57577  
64012 Pau Cedex



LÉGENDE

Éléments réglementaires

- Zone verte
- Zone rouge

247.80 Cotes de référence en mètre NGF (Q100+0.30)

Éléments de repérage

- Lit mineur du cours d'eau
- Limite commune

source : DDTM 64  
©IGN BD-CARTO, BD-PARCELLAIRE©2014  
réalisation : SAUR, Prévention des Risques Naturels et Technologiques, A.R.A.M.E. 16/11/2017